

# LACAPELLE DEL FRAISSE

Bulletin Municipal n° 33

Novembre 2021



## ADRESSE MAIRIE ET HORAIRES D'OUVERTURE

 18 rue des Frènes  
15120 Lacapelle Del Fraisse

 04 71 62 57 65

 [mairie.lacapelle-del-fraisse@wanadoo.fr](mailto:mairie.lacapelle-del-fraisse@wanadoo.fr)

Horaires secrétariat de mairie :

Mardi : 8h30-12h00 et 13h00-15h30  
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h00-17h00  
Vendredi : 8h00-12h00 et 12h45-14h45

## Le Mot du Maire

Nouveau bulletin, nouvelles informations sur la vie communale.

Cette vie communale si bouleversée par la crise COVID

Cette vie communale au ralenti sans rencontre, sans échange, qui nous fait regretter « la vie d'avant ».

Cette vie communale si importante pour accueillir les nouveaux venus et ils sont nombreux.

Cette vie communale, indispensable à notre moral, redémarre lentement et commence à nous permettre de se revoir, d'échanger sur notre santé, notre travail, nos familles et, bien sûr, la météo.

Demain sera un autre jour qu'il nous faut tous espérer meilleur.

Votre Conseil Municipal n'a cessé d'œuvrer depuis les dernières élections. Ainsi la résidence les Narcisses est terminée et louée. Des travaux de voirie sont régulièrement engagés. Les travaux sur les réseaux, eau et assainissement, sont aussi assurés.

Le site internet est en cours de finalisation et nous en avons profité pour moderniser le logo de la commune que nous avons voulu plus épuré tout en gardant la même symbolique.

Les projets 2022 sont bien avancés et surtout à l'école avec la réfection de l'escalier qui monte à la cantine, l'isolation intérieure et extérieure (façade arrière), les joints des pierres pour façade avant.

Il est également prévu la reprise de la toiture avec la pose de panneaux photovoltaïques afin de rendre le bâtiment autonome en énergie.

Les devis sont en cours pour constituer les dossiers de demandes d'aides aux financeurs potentiels. Si tout va bien ces travaux devraient débuter en juin ou juillet 2022.

Encore une fois votre conseil municipal est totalement impliqué sur l'avenir de la commune et le bien-être de ses résidents. Enfin vous trouverez tout au long de ce bulletin les détails des différents dossiers réalisés, en cours ou à venir

A toutes et à tous à très bientôt et nous l'espérons vivement à la galette des rois.

Bonne lecture.

André VAURS

NOMS	PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES	EN CHARGE DE
VAURS	André	Maire	2 rue du Noyer - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
				Titulaire à la communauté de communes
GARDAIS	Jean-Luc	1er Adjoint	3 chemin du Stade - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
				Délégué à la défense
				Délégué à l'administratif, la vie associative, l'urbanisme, communication et culture
SERIEYSSOL	Claire	2ème adjointe	2 Moulin de Menthère - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Déléguée au suivi AEP, assainissement, agriculture
VAURS	Hervé	3ème adjoint	1 rue des Fourmillères - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Suppléant Commission appel d'offres et des travaux
				Délégué titulaire au secteur d'énergies
				Délégué à la voirie, au matériel, lien avec l'agent technique
FRIC	Nadine	Conseillère	18 Chemin du Stade - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Déléguée aux affaires scolaires (cantine, garderie)
ARNAL	Jean-Marc	Conseiller	2 route de Lavioural - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
				Délégué suppléant au secteur d'énergies
PUECH	Jean-Louis	Conseiller	3 rue des Fourmillères- Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
PUECH	Divya	Conseillère	18 rue des Crouzilles - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Suppléante au Conseil d'école
				Suivi administratif espace seniors
BUISSON	Laurent	Conseiller	7 chemin des Prades - Le Tioulaire - 15120 Lacapelle del Fraisse	Délégué titulaire au secteur d'énergies
				Suivi cadre de vie communal
PUECH	Gilles	Conseiller	23 rue des Frênes - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Délégué au syndicat AGEDI
				Suppléant à la communauté de communes
DELBAS ROUME	Caroline	Conseillère	2 Chemin du Stade - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Déléguée au Conseil d'école et vie scolaire

## Photos des élus au Conseil Municipal

Nombre d'entre vous se sont étonnés qu'il n'y ait pas eu de photo des élus au Conseil Municipal dans le bulletin. C'est désormais chose faite.



De gauche à droite : Jean-Luc GARDAIS, Laurent BUISSON, Jean-Louis PUECH, Claire SERIEYSSOL, André VAURS, Divya PUECH, Gilles PUECH, Caroline DELBAS-ROUME, Jean-Marc ARNAL, Nadine FRIC, Hervé VAURS.



### Site internet

Un site internet de la commune est en cours d'élaboration et devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2021. L'entreprise MYWORK localisée à Entraygues est chargée de créer ce site.

Vous y trouverez toutes les informations sur la vie de la commune, sur vos démarches administratives et bien plus encore.

Dès la mise en service du site, celui-ci sera consultable à l'adresse suivante :

<https://www.lacapelledelfraisse.fr>

Les prochains bulletins comme celui-ci seront consultables sur le site internet. De ce fait, pour des raisons environnementales et économiques, l'édition papier ne sera pas systématique.

**Attention! Si vous désirez continuer à recevoir le bulletin sous forme papier, vous devrez en faire la demande au secrétariat de Mairie.**

## Résidence « Les Narcisses »

La réception définitive des travaux a eu lieu le 31/03/2021. Avant la mise en location, des visites ont été organisées et des personnalités, ainsi que des habitants de la commune, ont été nombreux à faire le déplacement.

Les tarifs de location ont été définis par le conseil municipal et sont les suivants :

- T<sub>2</sub> : 380€ de loyer + 60 € de charges (ajustables après un an de fonctionnement)
- T<sub>3</sub> : 480€ de loyer + 75 € de charges (ajustables après un an de fonctionnement)

Les logements comprennent : appartement avec cuisine équipée, parking, accès à la salle commune, un jardin de 60 m<sup>2</sup> et cabane de rangement du matériel de jardinage.

Les 7 logements sont aujourd'hui occupés et une liste d'attente a été créée. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès de la secrétaire de mairie.

L'équipement mobilier de la salle commune est installé, nous allons donc pouvoir profiter pleinement de cet espace.

Ces dernières années plusieurs personnes de la commune ont gentiment proposé de donner des livres à la commune mais malheureusement nous n'étions pas prêts à les recevoir car pas d'espace dédié et de bibliothèque pour les ranger. Désormais grâce au mobilier acheté pour la salle de la résidence nous serions très heureux de tels dons. Les jeux de sociétés sont également les bienvenus.

### Le résultat économique de cette opération :

Le coût total des travaux à la charge de la commune est de 1 034 726,25 €.

Ce coût comprend le gros œuvre, les cuisines, les jardins, les panneaux photovoltaïques et la TVA à 10 % sur les logements et non récupérable par la commune.

Les aides s'élèvent à 637 629,71 € soit 61,53 % dont 410 189,91 € d'aides de l'État, les autres provenant de la CARSAT, MSA, Département, Région et l'Europe.

Les emprunts, sur 10 et 20 ans, représentent 380 490 € pour une annuité totale de 21922,61 €/an le reste a été autofinancé.

Les locations à l'année représentent une recette potentielle (à condition que tous les appartements soient loués) de 33 120 €.

La production et la consommation énergétiques sont conformes à nos estimations et même légèrement positives. A voir avec le temps.



## Révision des tarifs de location de la salle multi activités

1. **Associations de la commune :** gratuit  
**Associations hors commune :** 50€ pour une réunion  
250€ pour autres manifestations
2. **Particuliers**
  - Résidents permanents :** 50€ pour une réunion  
150€ pour autres manifestations  
200€ pour un forfait weekend
  - Hors résidents** 100€ pour une réunion  
250€ pour autres manifestations  
300€ pour un forfait weekend
3. **Cautions (dans tous les cas)** 500€ pour la location  
200€ pour le ménage

## La vie à l'école

### **Cantine :**

Mme Valérie PUECH, qui était en charge de la cantine et du ménage des salles de classes, n'a pas souhaité renouveler son contrat (cdd) qui a pris fin le 31/08/2021. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans son nouvel emploi et la remercions pour le travail accompli au sein de notre école.

Mme Aurore DRACON la remplace et a rejoint l'équipe des agents municipaux depuis le 01/09/2021. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

### **Matériel informatique :**

Deux des PC portables vieillissants de nos instituteurs ont été remplacés pour un montant total de 1241,66€ H.T. les réparations nous auraient coûté aussi chères que du matériel neuf.

## Gestion du cimetière

Le conseil a fait le constat suivant au cimetière :

- Des concessions sont abandonnées ou pas entretenues.
- La commune reçoit de plus en plus de demandes d'achat de concessions et notamment de personnes originaires de la commune, mais qui n'y résident plus.
- Les surfaces disponibles à la vente se réduisent.

Le conseil a ainsi décidé de ne plus vendre de concessions perpétuelles et d'engager une procédure de reprise des concessions abandonnées. Ce travail a été confié à Laurent BUISSON.

Pour les tombes, deux durées de concessions sont créées. Une première de 30 ans à 35€ le m<sup>2</sup> et une seconde de 50 ans à 60€ le m<sup>2</sup>.

Pour le colombarium, deux durées de concessions sont également créées. Une première de 30 ans à 350€ et une seconde de 50 ans à 650€.

La commune continuera à vendre des concessions aux personnes ayant des attaches communales.



## Enfouissement des réseaux à Lacaze

Dans notre dernier bulletin, nous vous parlions de l'enfouissement des réseaux sur Lacaze. Les travaux devaient débuter dans le deuxième semestre de 2021 pour une durée estimée à 1 an. Tous les propriétaires concernés par les travaux ont été contactés. A ce jour, un seul propriétaire s'oppose au tracé d'enfouissement prévu sur ses terres. Un nouveau tracé lui a été proposé, tenant compte de ses remarques et desideratas. A ce jour, nous attendons sa réponse sur ces nouvelles propositions. De ce fait, les travaux sont en attente.

## Travaux de voirie

Une somme de 30 000€ a été prévue dans le budget 2021, voté par le conseil municipal, pour les travaux de voirie et de curage des fossés. Plusieurs zones ont été reprises car les fossés étaient bouchés : ceux du Chatelet au Peyrou, du Peyrou au Reyt Blats et du Moulin de la Rodde au chemin du Puech.

Le chemin d'Aspière était très abîmé et a été refait entièrement pour un montant de 21 912€. Des travaux sont également prévus sur la route de Menthière vers Lacaze, ainsi que sur le chemin du cimetière au niveau des nouvelles habitations.

## La vitesse de circulation dans le bourg

Depuis pas mal de temps, le conseil municipal constate que la vitesse de circulation dans le bourg est excessive et donc dangereuse. Ainsi, début septembre, nous avons demandé à la gendarmerie d'être plus présente et de contrôler cette vitesse.

Par la suite, la commune va installer des panneaux indiquant des contrôles radar fréquents. A ce jour, aucune verbalisation



panneaux indiquant des contrôles radar n'a été enregistrée, mais... à l'avenir....

## Implantation de deux abris bus

Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge des abris bus pour les transports scolaires.

Les emplacements sont définis en fonction de la configuration du terrain et ne peuvent être installés que dans des endroits répondant à des critères de sécurité précis, imposés par le Conseil Régional (ligne droite suffisamment longue, visibilité maximum de part et d'autre, largeur de voie, etc ...)

Le Conseil Municipal a proposé plusieurs emplacements, notamment dans le bourg (parking Bouygues, parking du Puits, à côté du préau, entre la maison Servans et anciennement Montourcy) et le technicien du Conseil Régional a validé l'emplacement au bourg entre les maisons Patrick Servans et anciennement Jean Montourcy en face de l'école. A Lacaze en face au restaurant « L'Orée du bois ». Ces emplacements remplissent les conditions énoncées préalablement. La commune prendra à sa charge les dalles de béton. Les structures et l'installation sont entièrement financées et réalisées par les services de La Région.

Nos collégiens seront ainsi à l'abri et en sécurité en attendant leur transport vers leur lieu d'études.

## Les habitants bienvenue aux nouveaux.

M. et Mme CROUTE Alain et Laure ont emménagé dans leur maison à Montarnal/ Les Pradottes ;

M. Jérémie CROUTE et Mme Lucie LAVIGNE se sont quant à eux installés à la Rodde ;

M. et Mme BOGUSZINSKI Marcin sont désormais installés depuis septembre 2021 dans leur nouvelle maison rue St PIERRE ;

M. TRIN Nicolas et Mme CHEMINAT Mathilde ont acheté une parcelle de terrain à Montarnal / Les Pradottes sur laquelle ils bâtissent leur prochaine habitation ;

M. & Mme MAZARS ont commencé la construction de leur prochaine habitation impasse du TIOULAIRE ;

Mme Céline PIGANIOL et M. Jérémy CABRIERES et leurs enfants occupent la maison Cantal Habitat au lotissement Coste ;

Mme Magali VEILLER et M. Pierre-Louis FALIEZ louent l'ancienne maison LAVIGNE à l'entrée du bourg ;

Mme Floriane GUERIN et M. Clément DELSUC ont acheté et habitent l'ancienne maison MONTOURCY en face de l'école ;

M. et Mme Alain et Ginette PUECH ont loué l'appartement au rez de chaussée de leur maison à Mme Solenne FERRER DIAZ et M. Guillaume LOUSTAU.

A la résidence « Les Narcisses », les appartements sont occupés par Mme Patricia GAUTHY, Mme Anne CASTANIER, M. Daniel LUC, M. Georges PINQUIER, Mme Nathalie SOUBEYRE, M. et Mme Houmad et Marie Laure RICCIARDIE.

M. Sylvain PELISSIER à remplacé Mme RIFFAUD à Lagane.

Chez Huguette et Jean-Marc NOEL un appartement est occupé par Corentin TRICOT et l'autre par Pierre GIBERT.



## Mots des Associations

Club des Anciens de Lafeuillade/Le Fraisse : Cette année 2021 n'a pas été plus réjouissante que 2020. Les activités n'ont pas repris, sauf les jeux de cartes et de société du jeudi, avec contrôle du pass sanitaire et respect des gestes barrières bien sûr.

Nous fêterons, malgré tout, l'arrivée du Beaujolais nouveau le 18 novembre dans la salle multi-activités du Fraisse et un repas de Noël sera organisé le 15 décembre au foyer de Lafeuillade.

Dans le mois de février 2022, certains d'entre-nous participeront au voyage à Menton pour la fête des citrons. Ce voyage de quatre jours, organisé par le club de Leucamp, regroupe plusieurs clubs alentours afin de faire un car complet.

Ce mode d'organisation est amené à se reproduire car il est de plus en plus difficile, pour les clubs, de réunir un nombre suffisant de participants aux voyages.

Compte tenu du manque d'activité lié à la situation sanitaire, les dirigeants du club ont décidé de rendre l'adhésion 2021 gratuite pour les anciens adhérents.

Le conseil d'administration a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 16 juin 2021. C'est donc Georges GINIoux qui remplace Robert FERRIERES qui a souhaité cesser la présidence. Un grand merci à Robert qui reste malgré tout au conseil d'administration. Ce nouveau conseil doit se réunir prochainement pour définir le programme de 2022.

Bien sûr, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents. Si vous êtes intéressé par notre club, n'hésitez pas à vous faire connaître.

### Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) :

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 25 juin 2021.

Au cours de cette assemblée, un bilan de l'année a été présenté :

- Le nombre de gibiers tués est de 6 sangliers - 9 lièvres - 6 faisans - 2 perdrix - 4 bécasses des bois - 12 renards - 15 martres - 7 ragondins - 1 blaireau.
- Le local chasse a été terminé juste pour l'ouverture aux sangliers. Les travaux ont duré environ 2 mois.
- Un rappel sur la sécurité a été fait, notamment sur les distances de sécurité à respecter proche des habitations qui est de 150 mètres minimum.

Un nouveau bureau a également été constitué :

Président : Rémi CHATEAU

Vice-président : Jean-Edouard LACOSTE

Secrétaire : Lionel COMBE

Trésorier : Géraud CHATEAU

Membres : Phillipe VAURS et Pascal LACOSTE



### Le Comité des fêtes :

Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire et à la météo le comité des fêtes a réussi à organiser notre fête patronale le 3/4 juillet.

Nous avons choisi de modifier le programme habituel de la fête, comme toujours la pétanque a rassemblé 22 doublettes, ensuite environ 200 personnes ont participé au repas / concert dans la cour de l'école. Malheureusement nous avons annulé le bal (mesures gouvernementales liée au covid). Nous avons clôturé la fête par une balade le dimanche matin.

En plus de la fête, le comité a organisé les retransmissions des matches de l'équipe de France pendant l'euro de football, cela a eu lieu dans la salle de la mairie sur écran géant.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps cette année et invite tous les habitants du village à rejoindre notre association afin d'organiser les futures manifestations.

De même, le comité vous invite le 17 décembre 2021 à la traditionnelle ballade nocturne du village, afin d'admirer les maisons décorées pour cette occasion.

### Le SCC :

Les joueurs du Sporting Châtaigneraie Cantal ont repris l'entraînement le 26 juillet, sous la houlette de Pierre Jean Pagis, avec l'équipe 1 qui évoluera encore cette année en régional 1, la réserve en départemental 2 et l'équipe 3 en départemental 5.

Avec l'arrivée de plusieurs joueurs et après plus d'un mois de préparation, le championnat a repris le 11 septembre avec des résultats encourageant pour la suite de la saison. En effet l'équipe est classée aujourd'hui à la 6ème place et a été éliminée de la coupe de France au 5ème tour. La réserve entraînée par Thierry Cazal et Pierre Miceli se classe aujourd'hui à la 5ème place, quant à l'équipe 3 dirigée par Claude Mondor et accompagnée de André château elle se classe 2ème.

Le SCC remercie tous les bénévoles, dirigeants et arbitres qui se rendent disponibles chaque week-end et remercie également toutes les personnes qui ont participé à la soirée du club.

Pierre Miceli - Président du SCC



## Les comptes administratifs 2020

### 1/ Lotissement

Rien de nouveau pas de mouvement sur ce budget, recettes et dépenses s'équilibrent à 16 285,74€

### 2/ Commune

Dépenses de fonctionnement : 235 272,45 €

Dépenses d'investissement : 756 834,04 €

Recettes de fonctionnement : 340 119,28 €

Recettes d'investissement : 660 157,71 €

Excédent reporté : 4 404,23 €

Déficit reporté : 1 692,41 €

Résultat de clôture : 109 251,06 €

Résultat de clôture : 98 368,74 €

Il ressort du compte administratif 2020, un résultat de clôture positif en section de fonctionnement qui couvre le déficit du résultat de clôture de la section d'investissement.

## Le budget 2021

### *Les bases d'imposition*

BASES	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe foncière bâti	199 918 €	207 424 €	212 300 €	222 611 €	228 400 €
Taxe foncière non bâti	19 301 €	19 538 €	19 900 €	20 185 €	20 200 €

### *Les taux d'imposition*

TAUX	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne départementale
Taxe foncière bâti	19,75	19,95	19,95	19,95	43,51	47,49
Taxe foncière non bâti	78,97	79,76	79,76	79,76	79,76	93,30

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021

La réforme fiscale de la taxe d'habitation est compensée par l'État. La taxe foncière sur les propriétés bâties revenant au Département est totalement attribuée aux communes ce qui explique le taux d'imposition 2021 (part commune + part du Département).

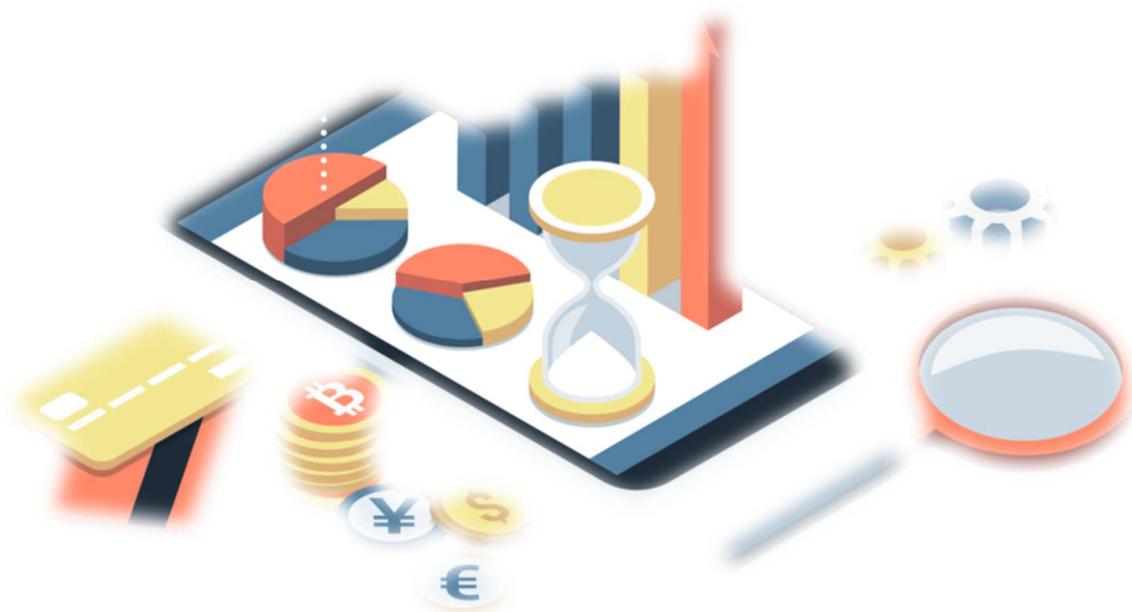
## *Le Budget Lotissement :*

Pas de changement recettes et dépenses s'équilibrent à 105 951,66 €

## *Le budget général*

### *Section de Fonctionnement*

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	70 450.00 €	Atténuations de charges	500.00 €
		Produits services et ventes	60 468.00 €
Charges de personnel	113 700.00 €	Impôts et taxes	133 367,00 €
Atténuation de produits (com com)	2 560.00 €	Dotations de l'état	146 506.00 €
Autres charges de gestion courante	25 520.00 €	Autres produits gestion courante	18 510.00 €
Charges financières	7 000.00 €	Produits financiers	2,40 €
Dépenses imprévues	2 000.00 €	Produits exceptionnels	800.00 €
Virement à la section d'investissement	128 233.42 €	Résultat reporté	10 482.32 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	21 172.30 €		
	<b>370 635.72 €</b>		<b>370 635.72 €</b>



## *Section investissement*

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	5 000.00 €	Subventions état et département	166 600.00 €
Subventions d'équipement versées	34 155.00 €	Emprunts et dettes assimilées	505 349.00 €
Immobilisations corporelles : (achat de matériel)	108 600.00 €	Dotations, fonds divers et réserves	170 768.74 €
Immobilisations en cours (travaux)	138 000.00 €	Dépôts et cautions	2 760.00 €
Emprunts et dettes assimilées	610 360.00 €	Virement section de fonctionnement	128 233.42 €
Solde d'exécution sect <sup>o</sup> d'investissement	98 368.74 €	Opérations d'ordre (amortissements)	21 172.30 €
Reste à réaliser	249 300.00 €	Reste à réaliser	248 900.00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1 243 783.74 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>1 243 783.74 €</b>

### Commentaires :

#### - Les principaux investissements concernent :

- Les travaux de voirie 30 000€
- Les travaux eau et assainissement 8 000€
- La fin des travaux de la résidence « Les Narcisses » 100 000€
- L'achat d'un tracteur et d'une épareuse 108 600€ (\*)

Ce budget est un budget de transition lié aux travaux de la résidence séniors. L'emprunt court terme sera remboursé par la TVA récupérable et les soldes de subventions.

(\*) – Le Conseil Municipal a dû se résigner à changer le tracteur de la commune qui nous coûtait cher en frais d'entretien (6 000 à 7 000€ par an). Ce tracteur âgé de 25 ans avait été acheté d'occasion en 2005 par la commune. La décision a été prise de le remplacer par un tracteur neuf. Le coût de l'opération est de 93 400€ de reste à charge pour la commune, reprise déduite. Sachant que la récupération de la TVA et une subvention du département devraient ramener cette dépense à environ 38 000€ à charge de la commune.

## *Nos entreprises sur la commune :*

Huguette NOEL, bar, tabac, chambre d'hôte	04 71 62 25 38
Isabelle MANAU, Restaurant « L'Orée du bois », cuisine traditionnelle,	04 71 62 55 07
SAS Châtaignes du Veinazès,	06 82 94 05 21
Philippe RAYMOND, SASU PUECH Frères, ébéniste, menuisier, charpentier,	04 71 62 57 34
Yannick CHATEAU, YAC ENERGIE, entretien dépannage chauffage et climatisation,	06 41 13 33 02
André GLADINES, peinture, papiers peints, ravalement de façade,	04 71 46 96 14
Alexandre BARRAL, menuiserie, charpente,	06 80 43 70 00
Cyril MALVEZIN, MALVEZIN CREPI, crépis, isolation par l'extérieur,	06 82 07 96 39
Lionnel LAVIGNE, VEINAZES DECO, placo, peintures,	06 88 97 79 50
Nicolas COMBRET, mécanicien itinérant, agricole et TP, serrurier à domicile,	06 75 43 98 20
Jérôme LACIPIERRE, serrurier, métallier,	06 16 41 70 03
Frédéric FRESQUET, électricité générale,	06 15 68 52 47

## **Etat-Civil**

### **Naissance**

- Angélique MOUSSET SERVIERES, née le 28/05/2020, fille de Magali SERVIERES et de David MOUSSET au Garric
- Tiago BARRIERE, né le 27/01/2021, fils de Alexia BRUEL et de Tony BARRIERE à Lacaze
- Alessio MICELI, né le 09/03/2021, fils de Marjorie et Romain MICELI chemin du stade
- Lola MUNUERA, née le 16/06/2021, fille de Angélique ALGARRA et de Eric MUNUERA à Lacaze

### **Mariages**

- Le 12/12/2020 mariage de Stéphanie TOLSA et de Jérôme LACIPIERE
- Le 17/07/2021 mariage de Mireille VERDIER et de Didier ISSIAKHEM
- Le 02/10/2021 mariage de Marjorie RAMPON et Romain MICELI

### **Décès**

- PINQUIER Justin, né le 30/08/1939 à Lacapelle Del Fraisse, décédé le 01/12/2020 à Aurillac
- SEMETE Gisèle, née le 10/05/1933 à Lacapelle Del Fraisse, décédée le 04/05/2021 à Montsalvy
- COURCHINOUX Germain, né le 09/12/1942 à Lacapelle Del Fraisse, décédé le 11/06/2021 à Aurillac

### *Info de dernière minute :*

Le Conseil Municipal a reçu, lors de sa réunion du 09/11/2021, Mr Christophe CELLARIER, Chef de service innovation et numérique du Conseil Départemental.

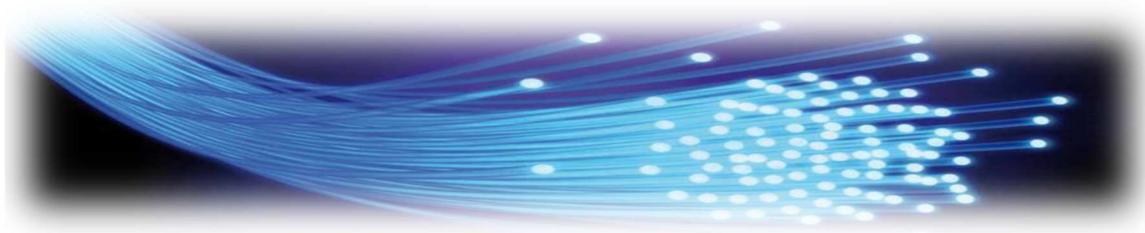
Au cours de cette réunion, Mr CELLARIER a présenté le déploiement de la fibre sur LACAPELLE DEL FRAISSE.

De son exposé il faut retenir ceci :

- LACAPELLE DEL FRAISSE sera **raccordable** au 31/12/2022. C'est-à-dire qu'il ne manquera plus que la jonction entre la rue et les logements.
- LACAPELLE DEL FRAISSE sera **raccordée** dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2023. C'est-à-dire que les logements disposeront d'une connexion internet par la fibre optique.
- Pour toute information sur la situation de son logement, il faut se rendre sur le site internet suivant :

<https://www.auvergne-numerique.fr/cartographie/>

Affaire à suivre.....



### *Autre info de dernière minute :*

Les travaux d'enfouissement des réseaux sur Lacaze vont finalement débuter le 22/11/2021 pour durer environ six mois.

Quelques désagréments risquent d'être ressentis mais c'est dans l'intérêt de tous.

Durant ces travaux si vous avez des canalisations privées faite le savoir à la mairie ou au conducteur des travaux pour éviter la casse.

